

In hisce uerbis Ciceronis ex oratione quinta in Verrem « hanc sibi rem praesidio sperant futurum » neque mendum esse neque uitium errareque istos qui bonos libros uiolant et 'futuram' scribunt ; atque ibi de quodam alio Ciceronis uerbo dictum, quod probe scriptum perperam mutatur ; et aspersa pauca de modulis numerisque orationis, quos Cicero auide sectatus est.

In oratione Ciceronis quinta in Verrem, libro spectatae fidei, Tironiana cura atque disciplina facto, ita scribuntur : « Homines tenues obscuro loco nati nauigant ; adeunt ad ea loca, quae numquam antea adierant. Neque noti esse iis, quo uenerunt, neque semper cum cognitoribus esse possunt, hac una tamen fiducia ciuitatis non modo apud nostros magistratus, qui et legum et existimationis periculo continentur, neque apud ciues solum Romanos, qui et sermonis et iuris et multarum rerum societate iuncti sunt, fore se tutos arbitrantur, sed quocumque uenerint, hanc sibi rem praesidio sperant futurum ». Videbatur compluribus in extremo uerbo menda esse. Debuisset enim scribi putabant non 'futurum', sed 'futuram', neque dubitabant, quin liber emendandus esset, ne, ut in Plauti comoedia moechus, sic enim mendae suae inludiabant, ita in Ciceronis oratione soloecismus esset manifestarius.

Aderat forte ibi amicus noster, homo lectione multa exercitus, cui pleraque omnia ueterum litterarum quaesita, meditata euigilataque erant. Is libro inspecto ait nullum esse in eo uerbo neque mendum neque uitium et Ciceronem probe ac uetuste locutum. « Nam futurum, inquit, non refertur ad rem, sicut legentibus temere et incuriose uidetur, neque pro participio positum est, set uerbum est indefinitum, quod Graeci appellant ἀπαρέμφατον, neque numeris neque generibus praeseruiens, set liberum undique et inpromiscum. Quali C. Gracchus uerbo usus est in oratione, cuius titulus est *de P. Popilio circum conciliabula*, in qua ita scriptum est : 'Credo ego inimicos meos hoc dicturum'. 'Inimicos dicturum', inquit, non 'dicturos' ; uideturne ea ratione positum esse aput Gracchum 'dicturum', qua est aput Ciceronem 'futurum' ? Sicut in Graeca oratione sine ulla uitii suspitione omnibus numeris generibusque sine discrimine tribuuntur huiuscemodi uerba : ἐπεῖν, ποιήσῃν, ἔσεσθαι et similia'. In Claudii quoque Quadrigarii tertio *Annali* uerba haec esse dixit : 'Ii dum conciderentur, hostium copias ibi occupatas futurum' ; in duodeuicesimo *Annali* eiusdem Quadrigarii principium libri sic scriptum : 'Si pro tua bonitate et nostra uoluntate tibi ualutudo subpetit, est quod speremus deos bonis bene facturum' ; item in Valerii Antiatii libro quarto uicesimo simili modo scriptum esse : 'Si eae res diuinae factae recteque perlitatae essent, haruspices dixerunt omnia ex sententia processurum esse'. Plautus etiam in *Casina*, cum de puella loqueretur, occisurum dixit, non occisuram, his uerbis : 'Etiamne habet Casina gladium ? - / Habet, sed duos. - Quid duos ? - Altero te / occisurum ait, altero uilicum'. Item Laberius in *Gemellis* : 'Non putaui, inquit, hoc eam facturum'. Non ergo isti omnes soloecismus quid esset ignorarunt, sed et Gracchus 'dicturum' et Quadrigarius 'futurum' et 'facturum' et Antias processurum et Plautus occisurum et Laberius facturum indefinito modo dixerunt, qui modus neque in numeros neque in personas neque in tempora neque in genera distrahitur, sed omnia istaec una eademque declinatione complectitur, sicuti M. Cicero 'futurum' dixit non uirili genere neque neutro, soloecismus enim plane foret, sed uerbo usus est ab omni necessitate generum absoluto ».

Idem autem ille amicus noster in eiusdem M. Tullii oratione, quae est *de imperio Cn. Pompei*, ita scriptum esse a Cicerone dicebat atque ipse ita lectitabat : « Cum uestros portus atque eos portus, quibus uitam ac spiritum ducitis, in praedonum fuisse potestatem sciatis », neque soloecismum esse aiebat 'in potestatem fuisse', ut uulgus semidoctum putat, sed ratione dictum certa et proba contendebat, qua et Graeci ita uterentur et Plautus uerborum Latinorum elegantissimus in *Amphitruone* dixit : « Num uero mihi in mentem fuit », non, ut dici solitum est, 'in mente'. Sed enim

42 praeter Plautum, cuius ille in praesens exemplo usus est, multam nos quoque apud ueteres
scriptores locutionum talium copiam offendimus atque his uulgo adnotamentis inspersimus. Vt et
rationem autem istam missam faciam et auctoritates, sonus tamen et positura ipsa uerborum satis
45 declarat id potius ἐπιμελεία τῶν λέξεων modulamentisque orationis M. Tullii conuenisse, ut,
quoniam utrumuis dici Latine posset, ‘potestatem’ dicere mallet, non ‘potestate’. Illud enim sic
compositum iucundius ad aurem completiusque, insuauius hoc imperfectiusque est, si modo ita
48 explorata aure homo sit, non surda nec iacenti ; sicuti est hercle, quod explicauit dicere maluit quam
explicuit, quod esse iam usitatus coeperat. Verba sunt haec ipsius ex oratione, quam de imperio
Cn. Pompei habuit : « Testis est Sicilia, quam multis undique cinctam periculis, non terrore belli,
51 sed consilii celeritate explicauit ». At si explicuit diceret, imperfecto et debili numero uerborum
sonus clauderet.

Aulu-Gelle

Proposition de traduction

NB : dans cette proposition de traduction les crochets obliques (ou chevrons) attirent votre attention sur ce qui est ajouté pour la clarté de la traduction, mais un tel emploi serait déplacé dans une copie d'agrégation, qui doit assumer ses choix sans les commenter, même typographiquement.

Je vous indique parfois entre parenthèses plusieurs façons de traduire (après /), voire de comprendre (après //) entre lesquelles vous devrez faire un choix (ne jamais laisser plusieurs traductions dans une copie de concours, les erreurs sont toutes comptabilisées).

On peut rendre clairs les commentaires grammaticaux (ou étymologiques ailleurs...) ou traductions de mots grecs de différentes manières ; il faudrait éventuellement en choisir une et s'y tenir. Les caractères italiques ici employés dans les commentaires grammaticaux seraient remplacés dans une copie de concours par le soulignement, usuel en manuscrit.

Noter toutefois, en dehors de ces commentaires grammaticaux, que le soulignement me sert dans la traduction proposée à attirer votre attention sur des difficultés particulières de traduction. Le signe ø signifie que le mot qui précède n'est pas indispensable.

<Que> (/ø), dans ces mots de Cicéron <tirés> du cinquième discours *Contre Verrès* : « Ils espèrent que cette qualité [rem] sera [futurum] pour eux une protection », il n'y a ni faute de copie ni corruption (/vice / défaut d'expression) et qu'ils se trompent, ceux qui font violence aux bons exemplaires et écrivent 'sera' au féminin [futuram] ; et l'on parle ici d'un autre mot de Cicéron qui est transformé à tort, alors qu'il se trouve (/a été) écrit juste ; et il y a aussi ça et là (/ont été ajoutées /saupoudrées), quelques remarques sur les rythmes et les cadences (/mesures et rythmes) du discours que Cicéron a ardemment recherchés.

Dans le cinquième discours de Cicéron *Contre Verrès*, dans un livre (/exemplaire) d'une fiabilité éprouvée (/à toute épreuve /d'une qualité éprouvée), établi (/réalisé) avec le soin et la science d'un Tiron, voici ce qui s'est trouvé écrit : « Des hommes de peu, nés d'une obscure origine (/d'une obscure naissance), prennent la mer (/naviguent) ; ils abordent (/se rendent dans) des lieux où ils n'avaient jamais abordé (/ne s'étaient jamais rendus) auparavant. Ils ne peuvent ni être connus de ceux chez qui ils sont arrivés, ni être toujours accompagnés de répondants (/avoir avec eux des garants), mais pourtant, sur la base de cette (/la) seule assurance <que leur donne> leur citoyenneté, ils jugent qu'ils seront en sécurité non seulement devant nos propres magistrats, qui sont retenus par le danger <que représentent> les lois aussi bien que leur propre réputation, ni non plus devant les citoyens romains seulement, qui se trouvent liés à eux (/leur (/ø) sont liés) par une communauté de langue, de droit et de multiples éléments (/linguistique, juridique et de bien d'autres sortes), mais, en quelque endroit qu'ils soient (/seront) arrivés, ils espèrent que cette qualité [rem] sera [futurum] pour eux une protection ». Il semblait à un très grand nombre de lecteurs y avoir (/ils croyaient qu'il y a) une faute de copie dans le tout dernier mot. On aurait dû écrire (/il aurait dû être écrit) en effet, pensaient-ils, non pas futurum mais futuram au féminin (/non pas futurum, il sera, mais futuram, elle sera /ce n'était pas futurum... qu'il aurait fallu écrire), et ils ne doutaient pas que le livre dût être amendé (/corrigé /rectifié), afin d'éviter que, comme l'amant (/un amant) (/l'adultère) dans la comédie de Plaute – car c'est ainsi qu'ils se moquaient de leur propre faute –, le (/un) solécisme ne fût pris en flagrant délit (/pris sur le fait) dans le discours de Cicéron.

Un de nos amis se trouvait là par hasard, un homme que d'abondantes lectures avaient exercé (/qui avait une grande expérience de lecteur), qui avait étendu ses recherches, ses réflexions et les travaux de ses veilles à pratiquement tous les aspects des vieilles œuvres littéraires (/à tous... de la littérature ancienne ou peu s'en faut). Après avoir examiné le livre, il dit qu'il n'y avait dans ce mot ni faute de copie ni corruption (vice d'expression), et que Cicéron s'était exprimé d'une manière correcte et conforme à l'ancien usage. « Car, dit-il, la forme futurum ne se rapporte pas à rem, la chose [la citoyenneté], comme le croient à la légère (/sans réflexion) et sans y prêter attention les lecteurs (/les lecteurs négligents et peu précis), et elle n'est pas placée là à titre de participe, mais c'est un verbe (/un mot) non défini, ce que les Grecs appellent un ἀπαρέμφατον, un infinitif, qui ne se plie (/n'est assujetti) ni aux nombres ni aux genres, mais est affranchi de tout lien (/libre de tout accord/indépendant à tous égards) et sans altération (/invariable). Car c'est d'un mot de même nature que Caius Gracchus s'est servi dans son discours dont le titre est *Sur Publius Popilius en faisant le tour des assemblées* (/à travers les réunions), dans lequel on trouve écrit ce qui suit : 'Pour ma part, je crois que nos ennemis parleront (dicturum) ainsi'. 'Que nos ennemis parleront', dit-il avec dicturum, non dicturos ; voit-on bien (/ne semble-t-il pas ?) que la forme dicturum se trouve placée chez Gracchus de la même manière

(//pour la même raison) que l'est la forme futurum chez Cicéron ? C'est de la même façon que, dans la façon de parler grecque, sans le moindre soupçon de vice d'expression, on attribue à tous les nombres et tous les genres sans distinction des mots de cette sorte <au futur> : ἔπειν parler, ποιήσειν faire, ἔσεσθαι être et autres semblables. » Dans le troisième <livre> des *Annales* de Claudius Quadrigarius aussi, dit notre ami, il y a ceci : 'Que, pendant qu'ils se feraient massacrer, les troupes des ennemis seraient [*futurum*] occupées (//devancées) à cet endroit' ; dans le dix-huitième livre des *Annales* du même Quadrigarius, le début du livre se trouve (/est) ainsi écrit (/rédigé) : 'Si, en raison de ta bonté (/bienveillance) à toi (☉) et de notre propre bonne volonté, tu disposes de la santé (//en proportion de...), nous avons (//il y a) une raison d'espérer que les dieux agiront (/agissent) généreusement (/seront favorables), facturum, envers les gens de bien' ; et de même (/encore), dans le vingt-quatrième livre de Valérius Antias se trouvait écrit, dit-il, de semblable manière : 'Les haruspices dirent que, si ces sacrifices aux dieux étaient accomplis et correctement sanctionnés par des présages favorables, tout se terminerait selon les souhaits'. Plaute lui aussi, en parlant d'une fille, a dit dans la *Casina* qu'elle tuerait, occisurum, et non occisuram au féminin dans ces paroles : 'Casina a-t-elle aussi une épée ? – Elle en a, mais elle en a deux. – Pourquoi deux ? – Avec l'une, dit-elle, elle te tuera, avec l'autre elle tuera l'intendant'. Et de même (/encore) Labérius dans les *Jumeaux* : 'Je n'ai pas cru, dit-il, qu'elle ferait, *facturum*, cela'. Ce n'est donc pas que tous ces auteurs aient ignoré ce qu'est un solécisme, mais Gracchus a dit *dicturum*, Quadrigarius *futurum* et *facturum*, Antias *processurum*, Plaute *occisurum* et Labérius *facturum* au mode infinitif (/indéfini), lequel mode ne se divise pas en nombres, en personnes, en temps ni en genres, mais embrasse toutes ces variétés dans une seule et même forme de conjugaison, comme Marcus Cicéron a dit *futurum* non pas au genre masculin ni non plus neutre (car ce serait à l'évidence/clairement un solécisme), mais il a usé d'un mot détaché de toute obligation liée aux genres ».

Ce même ami à nous (/ce même personnage, notre ami,) disait que, dans le discours de ce même Marcus Tullius *Sur le commandement (/pouvoir) de Cnaeus Pompée*, on trouvait ceci écrit par Cicéron et c'est ainsi que lui-même lisait et relisait le texte : « Alors que vous saviez que vos propres ports et les ports que vous jugez être votre vie et votre souffle étaient tombés au pouvoir des pirates », et il disait que in potestatem fuisse (avec l'accusatif) n'était pas un solécisme, comme le pense la foule des demi-savants, mais il soutenait que cela avait été dit pour une raison (/d'une manière) assurée et correcte, celle dont usaient aussi les Grecs, et Plaute, l'utilisateur le plus pur (/distingué / châtié / délicat / élégant) des mots latins, a dit dans *son Amphitryon* : « Cela m'est-il donc (// vraiment) venu en tête, *in mentem* à l'accusatif ? », et non, comme on a eu coutume de le dire, *in mente* à l'ablatif. Mais de fait, outre Plaute, dont cet ami avait tiré cet (/un) exemple sur le moment, nous-mêmes aussi nous avons rencontré chez les vieux auteurs une grande abondance d'expressions de cette sorte et nous les avons ajoutées un peu partout aux notes (/notations) que voici. À supposer que je laisse de côté cette façon de dire (/explication) et ces références autorisées, la sonorité et la position (/disposition) mêmes des mots clament pourtant qu'il était davantage en accord avec « l'attention aux mots », selon l'expression grecque, et aux cadences (/harmonies) oratoires de Marcus Tullius de préférer dire potestatem à l'accusatif, plutôt que potestate à l'ablatif, puisque les deux (/l'un et l'autre) peuvent se dire en latin. De fait cette <phrase> ainsi composée (//de la première façon) est plus agréable à l'oreille et plus pleine, alors que l'autre (/la seconde) serait plus déplaisante et plus imparfaite (si seulement il y avait un homme à l'oreille aussi sûre, et non bouchée et inerte/engourdie), comme c'est le cas, par Hercule (/ma foi), dans le fait qu'il a préféré dire *explicauit* plutôt que *explicuit*, qui commençait à être désormais (/déjà) plus couramment employé. Ce sont ses propres mots tirés du discours qu'il prononça *Sur le commandement de Cnaeus Pompée* : « La Sicile en est témoin, elle qu'il tira d'affaire [*explicauit*] non par la crainte d'une guerre mais par la rapidité de sa décision, alors qu'elle était cernée de tous côtés par une foule de dangers ». Si au contraire il disait *explicuit*, la sonorité des mots serait boiteuse à cause d'une cadence (/nombre /rythme) imparfait et faible.